

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 2010 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt quatre septembre deux mille dix

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Alain MARTINET à Christine DULAC-ROUGERIE, Michel FANGET à Christine PERRET, Christiane JALICON à Jean-Pierre BRENAS, Jacques LANOIR à Patricia AUCOUTURIER, Louis VIRGOULAY à Isabelle LAVEST

**Excusé(e)s :**

Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

Sandrine CLAVIERES

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Dominique ADENOT et a quitté la séance à partir de la question n° 4.  
Bernard DANTAL a donné pouvoir à Cyril CINEUX pour la question n° 1 et la question n° 2.*

***Danielle AUROI a donné pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET à partir de la question n° 5.***

***Danièle GUILLAUME a donné pouvoir à Françoise NOUHEN et a quitté la séance à partir de la question n° 5.***

-----

**Rapport N° 6**

**SUBVENTION AU CENTRE RÉGIONAL D'ART DRAMATIQUE (CRAD)**

-----

Rapporteur : Monsieur Philippe BOHELAY

Le Centre Régional d'Art Dramatique est une association loi 1901 créée en 1951 et qui peut être légitimement considérée comme la plus ancienne des associations de théâtre amateur.

Dès sa création, elle a bénéficié du soutien de la Ville qui, depuis sa fondation, l'a hébergée à titre gracieux successivement à l'Opéra Municipal, à la salle Gaillard, et enfin, impasse du Lièvre (ancienne école Saint Gabriel) dans les locaux privés appartenant à l'A.E.P. Saint Genet, la Ville réglant l'intégralité du loyer (les charges locatives étant à la charge de l'association).

Le C.R.A.D. se retrouve aujourd'hui en difficulté de relogement en prévision de la vente en décembre 2010 des bâtiments qu'elle occupe actuellement.

Cette association pourrait retrouver des locaux appropriés à ses activités dans l'immeuble sis rue de Chateaudun (où la Ville est locataire des locaux mis à disposition de Force Ouvrière et de l'Ecole de Coiffure) et qui appartient à la S.C.I. Jeanne d'Arc.

Le loyer s'élève à 13 560 € par an (T.T.C.).

L'association, qui s'engage à régler les charges locatives, reste dans l'incapacité de s'acquitter de la totalité du montant du loyer.

Sans solution de relogement, cette association devra cesser son activité.

Pour y remédier, la Ville pourrait verser chaque année à l'association une subvention équivalente au montant du loyer, et ceci de façon provisoire jusqu'à son hébergement dans une partie des locaux de la rue Gustave Flaubert qui seront disponibles courant 2012 /2013.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer cette subvention.

Le crédit correspondant fera l'objet d'une inscription en DM 2.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 octobre 2010

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY

